

# Ofeli

Offre de formation en ligne

Bretagne

Saisie des formations en

**APPRENTISSAGE**

Septembre 2024



Ce document d'aide à la saisie vous est proposé en complément du [guide consacré aux actions de formation](#).

N'hésitez pas à le consulter pour des explications plus détaillées.



## Pour dispenser de la formation par apprentissage, vous devez

- Être déclaré organisme de formation et avoir déposé vos statuts CFA auprès de la Drees Bretagne.
- Demander à l'aide de ce [formulaire](#) votre immatriculation au Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (RAMSESE). Cela vous permettra d'obtenir un code **UAI**.
- Être certifié **Qualiopi apprentissage**
- Être habilité par le certificateur à préparer la certification, cela peut être l'OF responsable ou l'OF formateur (*consulter le détail de la certification RNCP sur le site de [France compétences](#)*).



## Avant la saisie dans OFeli, penser à vérifier la certification

Vérifier la date d'échéance de l'enregistrement au RNCP de la certification préparée [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Si l'échéance est **ANTÉRIEURE** à la date de début de votre session 2025 en apprentissage...

Si l'échéance est **POSTÉRIEURE** à la date de début de votre session 2025 en apprentissage...

... Créer une nouvelle formation [Page 2](#)

Si la formation existe déjà dans OFeli

Si la formation n'existe pas dans OFeli


Sélectionner la certification de remplacement si elle existe


Sélectionner la certification active en attendant son remplacement

Ajouter une session 2025 à la formation [Page 4](#)

Créer une nouvelle formation [Page 2](#)

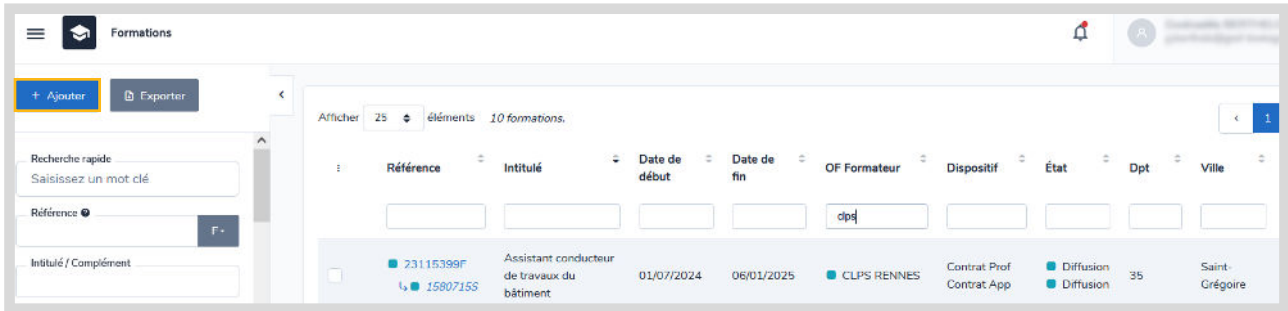
Dans OFeli, la date de fin d'enregistrement de la certification est également indiquée sur la fiche de la formation. Si cette date est dépassée, la certification est archivée et la colonne État affiche un picto rouge.

Certifications	Principal	Certification	Date fin enreg.	État
	<input checked="" type="checkbox"/>	111537 - Administrateur système et réseau	19/05/2026	 Publiées

Certifications	Principal	Certification	Date fin enreg.	État
	<input checked="" type="checkbox"/>	102931 - Bac pro aménagements paysagers	01/01/2024	 Archivées



## Créer une formation



Pour créer une action de formation, cliquez sur le bouton **+ Ajouter** qui est situé en haut à gauche de la page.

Saisir la certification délivrée à l'issue de la formation en apprentissage.

The dialog box 'Nouvelle Formation n° Auto' has a question: 'La formation mène-t-elle à une certification, un diplôme ou une habilitation?' with a 'Oui' radio button selected. Below is a 'Certification' search field with a magnifying glass icon. At the bottom are 'Annuler' and 'Créer' buttons.

## Sélectionner la certification

Vérifier que la date de fin d'enregistrement au RNCP est **postérieure** à la date de début de la session 2025. Dans le cas contraire, se reporter au schéma page 1.

The search results page shows a table of certifications. The search term is 'pâtis' and the filter 'Certification valide' is checked. The table has columns: Code Certifinfo, Intitulé, Sigle, Code RNCP, Code RS, Code scolarité, Accés. Appr., Valideurs, Niveau de sortie, Première session, Dernière session, Date fin enreg., and État. Two results are shown:

Code Certifinfo	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Code RS	Code scolarité	Accés. Appr.	Valideurs	Niveau de sortie	Première session	Dernière session	Date fin enreg.	État
62812	Bac pro boulanger pâtissier	BP	37908		40022105	Oui	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Niveau Bac général, pro ou techno, BP	2012		31/08/2028	0 - Publiées
106291	CAP pâtissier		38765		50022141	Oui	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Niveau CAP, BEP	2021		31/08/2029	0 - Publiées

Cliquer à gauche sur la case à cocher pour sélectionner la certification, puis sur Valider ma sélection.

L'intitulé, le niveau de sortie, les objectifs et le contenu s'insèrent automatiquement. Modifier ces deux derniers champs si besoin.

#### Années accessibles en apprentissage.

Si votre formation ne s'effectue pas en totalité en apprentissage (ex : un BTS dont seule la 2<sup>e</sup> année est accessible en apprentissage) vous devez **mentionner cette information dans le complément d'intitulé** en suivant impérativement la procédure disponible en **annexe de ce guide** ([page 7](#)).



## Indiquer la durée du cycle

Certifications

Principal	Certification	Date fin enreg.	État	
<input checked="" type="radio"/>	<a href="#">114766 - Bac pro agroéquipement</a>	01/09/2028	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées	<input type="checkbox"/>

Affichage de 1 à 1 sur 1 éléments

+ Ajouter

Durée de cycle (en années, obligatoire pour l'apprentissage)

OF Responsable \*

Référence	Nom	Types	CP	Ville	Siret	Nda
<input checked="" type="checkbox"/> 02230P	AFPA BRETAGNE	<input checked="" type="checkbox"/> 01 - OF FPC / 05 - Diffusable	35069	RENNES	82436343601263	11930743393

Intitulé \*

Bac pro agroéquipement

Aa Aa

Complément intitulé

Niveau d'entrée

Niveau de sortie

Indiquer la durée (en années) complète et « officielle » pour la préparation de la certification même si votre session est d'une durée plus courte. Par exemple, un BTS : indiquer 2 ( pour 2 ans), un bac pro : indiquer 3 (pour 3 ans).



## Ajouter une session

Sessions \* -

Rechercher :

Liste des sessions

Référence	Date de début	Date de fin	Dpt	Ville	Dispositif	État	OF Formateur
Aucun résultat trouvé - réinitialiser les filtres							

Affichage de 0 à 0 sur 0 éléments

Pour ajouter une session, cliquer sur le bouton .

### Une session dédiée à l'alternance

Si votre formation est accessible en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, indiquer ces deux financements sur la même session. Si le financement « Autre » (entreprise, individuel, AIF) est aussi possible, créer une session spécifique.

Lors de l'ajout d'une nouvelle session à une formation existante, vous devez **vérifier la date d'échéance de l'enregistrement de la certification auprès de France compétences** : elle doit être postérieure à la date de début de votre nouvelle session (voir le schéma [page 1](#)).

Cette information est disponible sur le site de [France compétences](#).



## Ajouter les dates de session

Dates de la session -

Session à la demande

Date de début \*

Date de fin \*

Entrée-Sortie permanente

### Dates de session uniquement en apprentissage

Les dates de la session doivent correspondre à la période en apprentissage. **La période en formation initiale ne doit pas être saisie dans OFeli.**

Exemple : un bac pro dont la 1<sup>re</sup> année est en formation initiale (non saisie dans OFeli) et les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années sont en apprentissage > les dates de la session saisie dans OFeli couvrent uniquement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années (la session dure donc 2 ans).

## Indiquer le lieu de formation

Lieux de formation \*

Nom	Adresse	Principal
<input checked="" type="checkbox"/> AFPA BRETAGNE	6 avenue du Haut Sancé 35069 RENNES - Bat 1 - 1er étage	<input checked="" type="radio"/>

Affichage de 1 à 1 sur 1 éléments

Par défaut c'est l'adresse de l'OF formateur qui s'affiche. Si l'adresse est différente de l'OF formateur, vous devez supprimer ce lieu  puis cliquer sur  et sélectionner votre lieu dans la liste déroulante. Indiquer une **adresse complète** (voie, code postal, ville).

## Ajouter les contacts

Ajouter

Type

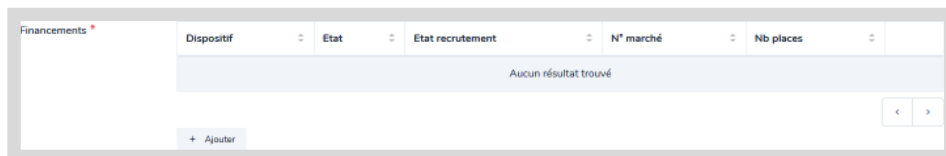
Contact

Indiquer les contacts de type « **Référent handicap** » ([voir le guide dédié sur notre site](#)) et « **Référent mobilité internationale** ».

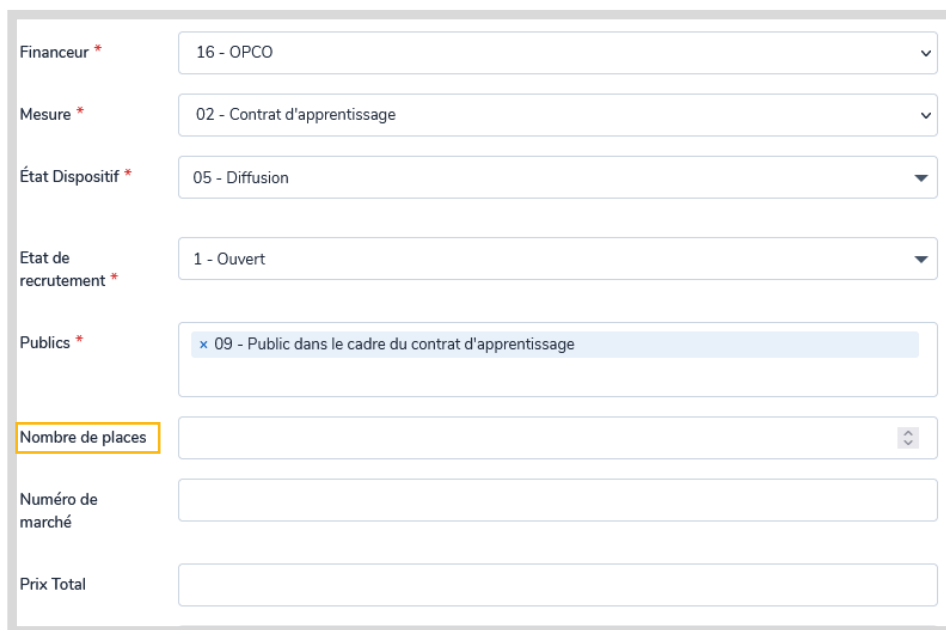
Cette information est utilisée dans le cadre de la gestion des vœux sur **Parcoursup** et **Affelnet**.



## Sélectionner le financement



Cliquer sur le bouton Ajouter, puis sélectionner le financeur « OPCO » et la mesure « Contrat d'apprentissage ».

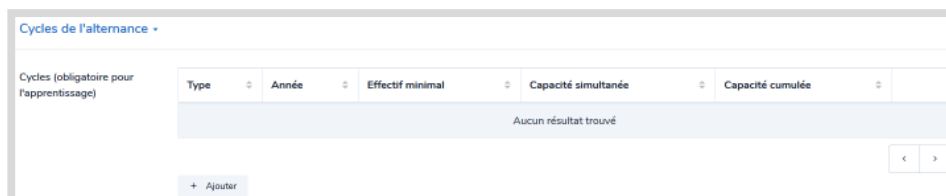


Le public « Public dans le cadre du contrat d'apprentissage » s'insère automatiquement. Ne pas le supprimer ni ajouter d'autres publics.

Indiquer le **nombre minimal d'apprenants** requis pour que la session de formation débute. Cette information est utilisée dans le cadre de la gestion des vœux sur **Parcoursup** et **Affelnet**.



## Indiquer les cycles de l'alternance



Cette rubrique permet de préciser quelles sont les années en apprentissage par rapport à la durée officielle de la certification.

L'année cycle ne peut être sélectionnée que si vous avez auparavant saisi la « durée cycle » dans la fiche formation » ([page 3](#))

- **Type de cycle : préciser « En apprentissage »**
- **Année cycle : préciser la ou les années en apprentissage**

Pour chaque année accessible en apprentissage, cliquer sur « Ajouter ».  
Exemples :

- un BUT avec uniquement la 3<sup>e</sup> année en apprentissage, indiquer uniquement la 3<sup>e</sup> année ;
- un BUT avec les 3 ans en apprentissage, indiquer chacune des années.

Le bloc « Cycle de l'alternance » est à renseigner obligatoirement et uniquement pour les sessions en apprentissage (essentiel pour une bonne intégration dans **Parcoursup** et **Affelnet**).



## Remplir les durées de la session

**Durée (en heures) :** la durée totale est calculée automatiquement en fonction de la durée en entreprise et la durée en centre.

Durées de la session ▾

Durée en centre	<input type="text"/>	heures
Durée en entreprise	<input type="text"/>	heures
Durée totale	<input type="text"/>	heures
Durée hebdomadaire	<input type="text"/>	heures
Commentaire durée	<input type="text"/>	

## Modalités pédagogiques

Sélectionner dans la liste déroulante la modalité « En alternance ».

Modalités pédagogiques

× 03 - En alternance

## Enregistrer la session

Formations / N° Auto / Session / N° Auto  
**Titre professionnel agent de restauration / 35069 RENNES**  
02230P / AFPA BRETAGNE / 35069 RENNES

< Fiche formation [ 1 / 1 ] Sauvegarder le brouillon

Une fois toutes les informations renseignées, ne pas oublier de cliquer sur **Sauvegarder le brouillon**. La fiche action de formation s'affiche ensuite.

## Enregistrer la formation

Formations / N° Auto  
**Titre professionnel agent de restauration**  
02230P / AFPA BRETAGNE / 35069 RENNES

< Liste des formations Soumettre pour validation Supprimer ma demande

Ne pas oublier de soumettre pour validation votre formation pour que toutes vos modifications soient prises en compte.

Lors de ce deuxième enregistrement, un message demandera de confirmer la demande et indiquera qu'une validation sera effectuée pour valider vos informations.

### Procédure pour mentionner dans OFeli les années accessibles en apprentissage



Cette procédure de saisie dans OFeli concerne uniquement les formations diplômantes dont les durées ne s'effectuent pas en totalité en apprentissage (ex : un BTS dont seule la 2<sup>e</sup> année est accessible en apprentissage).

Pour chacune de vos formations concernées décrites dans notre base OFeli, vous devez préciser les années en apprentissage dans le champ Complément d'intitulé, en respectant les libellés indiqués ci-dessous.

Si le complément d'intitulé comprend déjà des données (abréviation du diplôme par exemple), la mention relative aux années en apprentissage doit être impérativement saisie à la fin.

Pour vous guider, nous vous proposons **trois exemples** de diplôme avec des copies d'écran issues d'OFeli.

#### Baccalauréat professionnel

- 3 ans en apprentissage : laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- 1<sup>re</sup> année en Formation initiale (non saisie dans OFeli), 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en apprentissage : indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année en apprentissage)

#### Bachelor universitaire de technologie (BUT)

- 3 ans en apprentissage : laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année en FI et 3<sup>e</sup> année en apprentissage : indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (3<sup>e</sup> année en apprentissage)

#### Brevet de technicien supérieur (BTS)

- 2 ans en apprentissage : laisser l'intitulé du diplôme sans préciser le nombre d'années.
- 1<sup>re</sup> année en Formation initiale (non saisie dans OFeli) et 2<sup>e</sup> année en apprentissage : indiquer dans le complément d'intitulé entre parenthèses la mention (2<sup>e</sup> année en apprentissage)





Pour plus d'information, consultez également notre guide d'aide à la saisie



Retrouvez nos **Guides de saisie OFeli** sur le site du GREF Bretagne, rubrique Formation.



Besoin d'aide ? Contactez-nous :



[ofeli@gref-bretagne.com](mailto:ofeli@gref-bretagne.com)



02 99 54 79 17

